

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DU MARDI 14 OCTOBRE 2014**

*Sous réserve de son approbation au prochain conseil d'établissement*

Etaient présents :

Membres de l'administration :

M. Almosnino, Proviseur, Président du Conseil d'établissement.  
M. Derambure, Proviseur adjoint.  
M. Vanzi, Directeur administratif et financier.  
Mme Le Bras-Lestrémau, Directrice des cycles 1 et 2.  
M. Marcellet, Directeur du cycle 3.  
M. Gómez, CPE (arrivé à 18h45).

Représentants du personnel enseignant :

*Pour le 1<sup>er</sup> degré*

M. Nonat, suppléant de M. Carrat  
Mme Rodriguez, représentants STEPV-UGT

*Pour le second degré*

M. Di Salvo, représentant SNES-FSU  
M. Augié, représentant SNES-FSU  
Mme Garcia, représentante STEPV et Independientes

Représentants du personnel non-enseignant :

Mme Llavata, représentante STEPV et Independientes  
Mme Martí, représentante STEPV et Independientes

Représentants des parents d'élèves:

Mme Lopez de la Fuente, Présidente de l'A.P.A.  
M. Alvarez, A.P.A.  
Mme Margot, A.P.A.

Représentants des élèves :

Autres membres présents :

Mme Guevara, Directrice des études espagnoles.

Membres excusés:

M. Medina, A.P.A.  
Mme Gauthereau A.P.A.  
M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle.  
M. Broseta, consul honoraire de France à Valence.  
Monsieur Teulière, Directeur de l'Institut Français de Valence.  
M. Panthène, coordonnateur délégué de la direction de l'AEFE.  
Mme Margareto, représentante des élus des Français de l'étranger.  
Mme Morales, représentante des élus des Français de l'étranger.  
M. Lopez, président de l'association des anciens élèves.  
M. Fons d'Ocon, représentant des élèves.  
Mlle Thinnes Enguidanos, représentante des élèves.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h05.

Mme Le Bras-Lestrémau est nommée secrétaire de séance et Mme Rodriguez secrétaire de séance adjointe.

## Ordre du jour :

- 1 – Approbation du compte rendu du conseil d'établissement du 19 juin 2014
- 2 – Bilan de la rentrée 2014/2015
- 3 – Préparation de la rentrée 2015/2016
  - Structure prévisionnelle
  - Carte des emplois
- 4 – Présentation des voyages scolaires 2014/2015
- 5 – Budget primitif 2015
- 6 – Questions diverses

### **1. Approbation du compte rendu du CE du 19 juin 2014**

Aucune remarque ou observation n'étant formulée, **le compte rendu du conseil d'établissement du 19 juin 2014 est adopté à l'unanimité.**

### **2. Bilan de la Rentrée 2014/2015**

#### **Effectifs**

Le proviseur présente le tableau des effectifs constatés au 9 octobre 2014 (cf. tableau en annexe). Il explique que la projection pour l'année scolaire prochaine est obtenue en appliquant le taux moyen de passage des 5 dernières années.

Le lycée français de Valence accueille 1946 élèves au 9/10/2014 : 1076 en primaire et 870 au secondaire pour 73 divisions : 41 divisions dans le 1er degré et 32 dans le 2nd degré.

On remarque une stabilité globale des effectifs mais la répartition par niveau varie. On note une perte importante en maternelle (disparition d'une division de Moyenne Section) et en revanche une progression des effectifs en lycée. Les élèves qui commencent le cycle lycée restent presque en totalité jusqu'en terminale.

Le proviseur se réjouit de cette évolution des effectifs dans la partie lycée. Plusieurs facteurs internes expliquent cette évolution positive au second degré :

- le travail d'information auprès des familles depuis la crise la selectividad de 2010 ainsi que le travail de fond mené sur l'orientation par les équipes du lycée, axe fort du projet d'établissement 2012-2015.
- la bonne réussite de nos élèves aux examens et notamment le gain de points aux épreuves spécifiques

mais aussi des éléments externes à l'établissement, comme peut-être le flou actuel sur la Selectividad jusqu'en 2017 dans le système espagnol.

Mme Lopez De La Fuente, parent d'élève, intervient en disant qu'il faut toutefois rester très vigilant car de nouvelles réformes universitaires dans le système espagnol pourraient aussi créer l'effet inverse comme cela s'est déjà produit en deux occasions dans le passé.

Le proviseur dit être conscient de cette nécessité de vigilance mais souhaite rester confiant.

#### **Accès à L'Université**

Mme Guevara, directrice technique des études espagnoles, présente un bilan de la poursuite des études des bacheliers 2014 dans l'enseignement supérieur (cf. tableaux en annexe).

Les résultats des élèves aux épreuves spécifiques sont bons, 84% des élèves obtiennent entre 2 et 4 points. Les résultats varient en fonction des séries.

Concernant l'accès à l'Université, les filières les plus demandées en Espagne sont les Sciences Sociales et Juridiques. Cette année, 6 élèves sont entrés en médecine.

Les élèves obtiennent le vœu n°1 dans 88% des cas pour les études en Espagne. Les notes sont en constante augmentation car les élèves "jouent le jeu" et ils accèdent à des filières très sélectives et donc

très difficiles d'accès. Nos élèves s'ouvrent à l'international et s'inscrivent de plus en plus dans les "doubles diplômes".

Un tiers élèves choisissent la France pour le grand choix de cursus qui leur est offert. Le proviseur informe du fait que certains élèves font le choix de filières courtes (BTS, DUT...) qui permettent de continuer ensuite vers des licences puis des masters.

Mme Guevara rappelle que tous les documents concernant l'orientation Post-Bac sont en ligne sur le site du lycée.

### **3. Préparation Rentrée 2015/2016.**

#### **Structure prévisionnelle**

Le proviseur informe que lors de la dernière conférence d'orientation stratégique, il a été convenu de maintenir, autant que faire se peut, la structure à 73 divisions actuelles.

De ce fait, le manque d'effectif actuel en moyenne section (futurs GS) ne sera pas comblé mais il sera plutôt envisagé l'accueil de nouveaux élèves à l'entrée 2016 en CP (notamment des enfants de nationalité française scolarisés jusque-là en maternelle, dans le système espagnol.)

1927 élèves sont prévus à ce jour pour la rentrée 2015/2016. La prévision est prudente mais semble réaliste à structure constante.

Le proviseur propose de travailler sur la structure et la cartes des emplois en amont, dès le mois de février car il est important de pouvoir anticiper. L'ensemble des membres du CE approuve.

M. Nonat, représentant des personnels enseignants du 1er degré SNUipp-FSU, demande si le nombre d'élèves scolarisés de nationalité française est stable. Le proviseur répond par l'affirmative. Ce taux varie entre 32 et 34 % sur les 4 dernières années (français et binationaux).

#### **Carte des emplois des résidents 2015-2016**

Pour les professeurs résidents, 3 départs à la retraite sont prévus en fin d'année scolaire 2014-2015. Mme Mestre dans le premier degré et Mmes Monasterio et Chamoux dans le second degré.

Deux autres personnes ont atteint l'âge minimum de départ et pourraient être susceptibles de faire valoir leurs droits à pension.

Après avoir pris l'attache de l'AEFE, le proviseur fait la proposition suivante :

- Maintien du poste de professeur des écoles et du poste de SVT
- Suppression du poste d'anglais

Le proviseur explique qu'en anglais, un excédent de 13 heures subsiste, qui inclut le complément de service donné en primaire, les heures de concertation et les heures de préparation aux examens et à la certification. En y ajoutant les groupes de compétences en 4ème, l'excédent serait de 16 heures.

M. Di Salvo, représentant des personnels enseignants du 2nd degré, SNES-FSU, regrette que des postes de résidents puissent être supprimés.

M. Augié, représentant des personnels enseignants du 2nd degré, SNES-FSU, regrette lui aussi cette proposition de fermeture de poste, surtout que le Lycée Français de Valence a déjà donné deux postes l'an passé et un en 2012/2013. Il trouve cette proposition d'autant plus regrettable que lors de sa visite du 1er octobre, la directrice de l'AEFE a assuré les personnels que l'Espagne n'était pas surdotée.

Le proviseur saisit cette occasion pour rappeler l'historique de la création du poste d'anglais en 2009 pour mettre en place les groupes de compétences. Le contexte a évolué et les moyens financiers sont plus contraints. C'est un élément à prendre en considération.

M. le Proviseur propose de passer au vote sur la proposition de fermeture du poste de résident en anglais:

**Présents : 17**

**Votants : 15**

**Abstentions : 3**

**Pour : 5**

**Contre ; 7**

Les résultats du vote seront transmis dans les meilleurs délais à l'AEFE.

M. Di Salvo demande le nombre de TNR en poste dans l'établissement. Le proviseur informe qu'il n'y a, en ce moment, qu'un seul TNR, au sens propre du terme, c'est à dire à plein temps dans sa discipline, dans le premier degré.

#### **4. Projets de voyage pour 2014-2015**

Un tableau récapitulatif des voyages est présenté.

Mme Lopez de la Fuente rappelle que les parents d'élèves souhaitent que le maximum de voyages pour le collège et les classes de seconde ait lieu pendant le mois de juin.

Le Proviseur souligne que tous les voyages ne peuvent être organisés sur le mois de juin parce qu'ils vident l'établissement des professeurs et que certains professeurs sont pris aussi pour la correction des examens. Il en profite pour rappeler qu'au mois de juin dernier, il a été organisé des ateliers pour accueillir les élèves dont les professeurs étaient absents et que cela a bien fonctionné. Les parents ont d'ailleurs fait remonter leur satisfaction lors des conseils de classe.

Tous les projets de voyages de seconde sont prévus du 6 au 13 juin 2015.

Il reste à vérifier la faisabilité du séjour Valencien en fonction des dates de TPE et aligner le voyage des élèves de valencien de seconde sur les autres voyages de seconde.

Le proviseur propose de passer au vote sur le principe des voyages et sur leurs tarifs.

**Les voyages présentés dans le tableau ainsi que les tarifs correspondants sont acceptés à l'unanimité.**

#### **5. Budget primitif 2015**

Le budget est présenté par M. Vanzi, Directeur administratif et financier.

Il nous rappelle les demandes de l'AEFE concernant la gestion de l'établissement :

- Maîtrise du budget de fonctionnement et des charges en personnel
- Limiter la hausse des frais de scolarité à 3% maximum.

Mme Lopez de la Fuente remercie dès à présent M. Vanzi de la clarté des documents envoyés avec l'ordre du jour et pour la réunion préparatoire au conseil d'établissement; la version simplifiée de la présentation du budget permettant à tous de comprendre les enjeux financiers de l'établissement.

Les grands axes du budget 2015 (Voir pièce jointe):

- Rationalisation du budget de fonctionnement (-0.5% par rapport à 2014)
- Maîtrise de la masse salariale (+0.8%) intégrant les éléments suivants :
  - gel des salaires des contrats locaux (sauf +5% pour les « celadores »)
  - départs en retraite, remplacé par des jeunes en début de carrière,
  - coût de remontée pour les résidents à 56%

Pour mémoire, la répartition de la masse salariale globale: 63% contrats locaux, 30% remontées résidents, 6% ISVL et 1% HSA.

- Hausse modérée des tarifs d'écologie et de demi pension à 2%, maintien à l'identique des frais de première inscription
- Budget équilibré ; l'excédent du budget de fonctionnement assurant le financement des investissements hors construction

- Augmentation des investissements hors construction (+25% soit + 45K€)
- Fonds décaissables pour le chantier de la salle polyvalente : 400 K€

Le Proviseur souligne que plusieurs demandes de budget ont été surévaluées pour l'exercice 2014, ce qui peut entraîner des excédents sur certains comptes. Il faut ajuster la demande au mieux. M. Vanzi propose une réflexion sur les procédures afin d'améliorer la transparence et le suivi des dépenses notamment autour des projets pédagogiques et de faciliter le pilotage et l'utilisation de ces crédits par la communauté éducative.

M. Nonat souligne que certains petits projets (30€-40€) ne sont pas mis en œuvre en raison de la lourdeur de la procédure administrative.

Un projet de simplification est à l'étude visant à fluidifier le dispositif pour les petites commandes, en se rapprochant de celui utilisé aux cycles 1&2.

Après la présentation du budget 2015, le directeur administratif et financier indique avoir effectué un état des lieux complet de l'établissement afin de proposer au proviseur un plan d'investissement triennal qui sera présenté au prochain conseil d'établissement.

Il apparaît dès à présent la nécessité de renforcer nos investissements au niveau de l'entretien des installations (bâtiments, salles de classes, aire de récréation) et des achats de matériel lié à l'activité scolaire, dont le financement est prévu au budget en dehors du projet de construction de la salle polyvalente.

M. Vanzi informe le conseil d'établissement des investissements qui vont être réalisés avant la fin de cet exercice:

- Installation du matériel standard pour permettre l'accès au numérique dans toutes les classes (ordinateur, projecteur/son)
- Renouvellement du mobilier scolaire par tranche et des casiers élèves par tranche
- Travaux de peinture et de carrelage dans les salles de classes ou dans les espaces de circulation

Ce plan d'investissement a pour objectif de renforcer l'attractivité du lycée en améliorant l'accueil et les conditions de travail de la communauté éducative dans son ensemble.

Mme Lopez de la Fuente interroge sur le montant légal du fonds de roulement. M. Vanzi répond que celui peut se situer de manière prudentielle à 60 jours de fonctionnement.

Le proviseur souligne que nous atteindrons vraisemblablement ce niveau de réserves à la fin de la construction de la salle polyvalente.

M. Alvarez remercie M. Vanzi et le proviseur pour la transparence de leurs propos, mais regrette au nom des parents, la hausse de 2% des frais de scolarité en période de crise économique.

## **6. Questions diverses :**

Les deux questions diverses émanent des représentants des personnels enseignants du second degré SNES-FSU :

1. - Les effectifs élevés de certaines classes de lycée, cette année, posent certains problèmes : certaines salles voient leur capacité maximale atteinte, et manquent d'équipement (table, chaise). Pourrait-on faire un « inventaire » des équipements pour remédier à cela ?

Le proviseur assure qu'un inventaire exhaustif du mobilier scolaire est en cours. Il encourage les enseignants à ne pas "aller se servir" dans la classe mitoyenne en cas de manque de chaises et de tables en signalant tout manque de matériel au service intendance.

D'autre part, quelle proportion occupent les heures d'enseignement dédoublé en seconde, première et terminale ?

La majorité des cours de seconde, première et terminale est à effectifs réduits comme l'atteste le tableau ci-dessous :

	ILES	IES2	IS	TLES	TES/S	TS	Moyenne 1ère/Tale	2nde1 et 2	2nde 3 et 4	Moyenne Lycée
%										
Cours classe entière	36,00	57,00	64,00	30,00	20,00	54,00	43,50	45,00	43,00	<b>43,83</b>
Effectifs réduits	64,00	43,00	36,00	70,00	80,00	46,00	56,50	55,00	57,00	<b>56,17</b>

2. - Pourrait-on informer les professeurs principaux des difficultés particulières (problème de santé, situation familiale difficile, etc...) des élèves de la classe dont ils ont la charge ? A ce titre, peut-on « instituer » que, systématiquement, des informations importantes pour les PP leur soient assez rapidement communiquées ?

Il est évident que les informations sont échangées avec les professeurs principaux et les équipes pédagogiques concernées dès qu'elles sont connues de la direction et/ou de la vie scolaire. Pour preuve, le proviseur cite les nombreuses éducatives de début d'année qui ont conduit à des PAI ou PPS.

Il est essentiel cependant que les informations circulent aussi lorsque les enseignants sont détenteurs de certaines informations que la direction ou la vie scolaire ne connaissent pas forcément.

Le proviseur souhaite remercier les membres du conseil d'établissement 2013/2014 qui ne siègeront pas en 2014/2015 pour leur implication et la qualité de leur travail toujours constructif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Le Proviseur,  
Président du conseil d'établissement,

Gilles ALMOSNINO



La secrétaire de séance,

Sylvie LEBRAS LESTREMEAU

La secrétaire adjoint de séance,

Victoria RODRIGUEZ